

**CENTRE
DE JUSTICE
DES PREMIERS
PEUPLE DE
TIOHTIÀ:KE-
MONTREAL**



2022-2023

MOTS DE LA DIRECTRICE

SHÉ:KON / ATELIHAI / BONJOUR / HELLO

Maintenant que le Centre de Justice termine une nouvelle année de programmation réussie, j'aimerais prendre un moment pour reconnaître tout le soutien de la communauté, le renforcement et l'encouragement de notre Conseil d'Administration ainsi que la collaboration de nos incroyables partenaires. Sans leur soutien, nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui.

Alors que je réfléchis aux activités de l'année dernière, il est important d'exprimer mon admiration pour l'équipe de justice qui s'inspire de notre mission et vision pour offrir du soutien de qualité aux membres de notre communauté. Parfois, notre travail a incité l'équipe à sortir des sentiers battus et à relever des défis, car la réussite de nos clients continue d'être d'une importance capitale.

D'ailleurs, l'exercice 2022-23 a été principalement axé sur la mise en place d'une équipe administrative solide pour renforcer nos finances et nos ressources humaines. Nous avons notamment accueilli un nouvel adjoint administratif à l'automne, qui a entamé une formation pour devenir notre comptable interne. Au printemps 2022, un deuxième poste de gestion a été créé afin d'accroître notre capacité de financement et d'administration. Avec la mise en place d'une équipe de gestion bien établie, la relocalisation, l'accueil du nouveau personnel et l'élaboration d'outils de formation ont pu avancer de manière positive.

L'équipe a ainsi visité quelques lieux prometteurs, mais notre maison patrimoniale n'a été sécurisée qu'en novembre 2022, et éventuellement nous avons déménagé dans nos nouveaux bureaux en janvier 2023. Notre vision, qui consistait à faire en sorte que les peuples autochtones aient facilement accès à des services de justice équitables et sécuritaires, commençait à se concrétiser. Cette vision a rapidement évolué vers ce que j'appelle aujourd'hui la version 2.0 des services de justice ; un service de justice hybride développé pour répondre aux besoins de nos peuples qui naviguent dans le système judiciaire à Tiohtià:ke / Montréal.

Dans le cadre du programme de justice réparatrice, des années ont été consacrées au développement du PAJA et à la possibilité d'ouvrir les séances au tribunal avec le smudging. Le 24 janvier a marqué un moment important pour la justice autochtone : nous avons réussi à agrandir notre présence à la cour municipale de Montréal en intégrant la cérémonie de purification au PAJA, accompagné par les belles paroles de nos aînés.

Nous avons poursuivi nos succès en recevant du soutien de la part de Justice Québec et de Justice Canada pour financer une rédactrice Gladue à temps plein ainsi qu'une coordinatrice des services aux victimes. L'arrivée de nos aînés, que j'aime bien appeler notre "Conseil des gardiens", a permis de rassembler tous nos programmes. Avec notre personnel d'administration consolidé, l'équipe de justice a été complétée.

Être témoin au quotidien de la manière dont les besoins de nos clients sont mis au premier plan, avec une approche culturellement holistique, passionnée et énergique, est une expérience enrichissante. Je suis ravie de faire partie de ce parcours extraordinaire et je me consacre à la croissance continue et à l'expansion des services offerts au Centre de Justice des Premiers Peuples ainsi qu'aux services judiciaires fournis à Tiohtià:ke / Montréal. En tant que responsable du Centre de justice, c'est cette motivation qui m'incite à revendiquer des ressources permettant d'assurer la continuité de nos programmes et services.

Je me réjouis de la poursuite de nos relations, alors que nous renforçons notre soutien à la justice sociale, à l'égalité, au bien-être collectif et à la reconnexion culturelle de nos peuples sur l'île de la Tortue.

Skén:nen / en paix

Ellen Filippelli

Directrice Générale
Centre de Justice des Premiers Peuples de Tiohtià:ke / Montréal





QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre de justice des Premiers Peuples de Tiohtià:ke/Montréal est un organisme de bienfaisance enregistré qui offre des services aux membres de la communauté autochtone vivant dans la région du Grand Montréal qui sont impliqués dans les systèmes judiciaire et carcéral. Le Centre de justice a été incorporé en 2014 après être né en 2013 du projet du Square Cabot, une initiative communautaire qui était dirigée par le Comité de travail sur la justice du RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal. Quelques années plus tard, au début de 2017, nous avons ouvert nos portes pour la prestation de services. Depuis, le Centre de justice s'efforce continuellement de fournir des programmes holistiques adaptés à la culture.

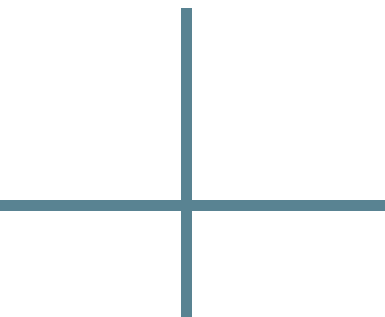
Notre travail est directement informé par les réalités des membres de la communauté que nous soutenons. Tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes, notre équipe s'efforce de revendiquer pour des changements structurels au sein des systèmes judiciaire et carcéral, afin de s'orienter vers des initiatives menées par et pour les communautés autochtones.



MISSION ET VISION

La vision du Centre de Justice des Premiers Peuples est d'avoir des communautés autochtones fortes qui ont accès à des processus de justice ancrés dans la décolonisation, la guérison, le respect et le droit autochtone.

Notre mission est de soutenir, d'informer et d'habiliter les personnes autochtones naviguant le système judiciaire et d'offrir des services de justice holistiques et culturellement appropriés à la population autochtone diversifiée vivant à Montréal.



NOS PROGRAMMES ET SERVICES

Entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023, le Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal/Tiohtià:ke a connu une forte croissance. Plusieurs annonces ont circulé afin de combler des postes de coordination (services aux victimes, services communautaires et rédactrice Gladue). Enfin, l'automne 2022 et l'hiver 2023 ont vu l'arrivée de trois nouveaux membres de l'équipe. Le Coordinatrice des services aux victimes a été embauché en novembre, suivi de la rédactrice des rapports Gladue en décembre et finalement, le Coordinateur du Programme d'heures communautaire a débuté en février 2023.

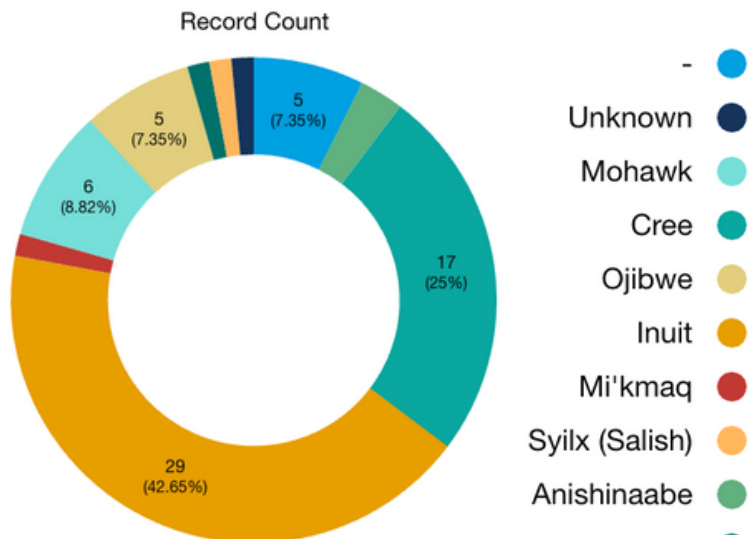
Nos services de base, ainsi que ces nouveaux ajouts, ont été poursuivis tout au long de l'année. L'équipe a fourni des mesures alternatives spécifiques aux autochtones, des services pour les victimes, une aide à la réinsertion après l'incarcération et la supervision des travaux communautaires/compensatoires. Nous avons travaillé également en étroite collaboration avec des aînés, des gardiens du savoir et nos partenaires communautaires afin d'offrir des ateliers culturels, des cercles de partage et des activités sur le territoire.

NOS PROGRAMMES ET SERVICES

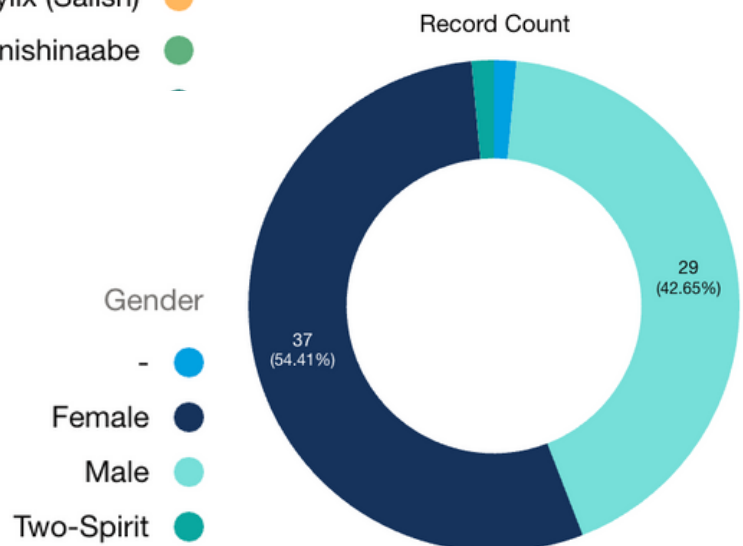
En tant qu'organisation œuvrant à Montréal, de nombreux membres de la communauté autochtone ont bénéficié de nos programmes et services. Nos clients sont en grande partie membres des Premières Nations ou Inuit. Cette année, le pourcentage de représentation des Premières Nations est légèrement plus élevé. Similairement aux données démographiques de l'année dernière, les communautés les plus représentées parmi les Premières Nations sont les Cris, les Mohawks, les Mi'kmaqs, les Algonquins, les Anishinaabeg et les Ojibwés, entre autres.

Un nombre quasiment égal d'hommes et de femmes âgés de dix-neuf (19) à soixante-quinze (75) ans ont accédé quotidiennement à nos services, et nous avons servi plusieurs personnes qui s'identifient comme bi-spirituelles (two-spirited). Cette année, nous avons soutenu environ cent-six (106) membres de la communauté sur une base individuelle.

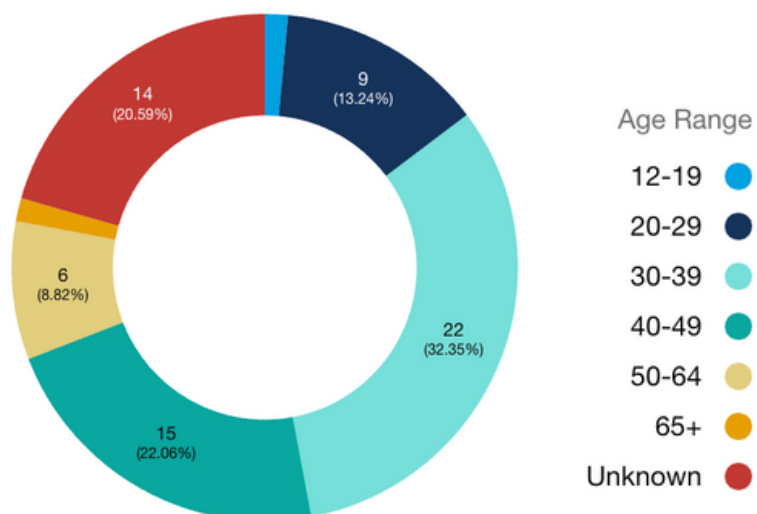
Clients by Nation Affiliation



Clients by Gender



Record Count



JUSTICE RÉPARATRICE

Le programme de justice réparatrice, l'une des toutes premières initiatives du CJPPM, a pris de l'ampleur au cours des deux dernières années. Notre coordinatrice du programme de justice réparatrice, Amy Edward, promeut l'élaboration des mécanismes pour la résolution des conflits sains afin de mieux cultiver l'harmonie au sein de la communauté autochtones. Depuis février 2022, la portée du programme de justice réparatrice s'est élargie en raison de l'introduction du programme de mesures de rechange générales pour les Autochtones à la Cour municipale de Montréal (PMR-MU-A).

Au cours de l'été 2022, le CJPPM a rencontré des représentants du DPCP pour poursuivre l'adaptation du PMR en élaborant des lignes directrices décrivant comment les membres de la communauté autochtone peuvent accéder à la déjudiciarisation. En 2023, notre objectif est de lancer officiellement le PMR en collaboration avec le DPCP et d'autres acteurs judiciaires au Palais de Justice.

C'est ainsi que le CJPPM continue à renforcer ses liens avec nos partenaires, tels que les Services parajudiciaires autochtones du Québec (SPAQ) et Equijustice, afin de faciliter le processus d'orientation vers le PMR-MU-A.

Les références au PMR ont augmenté depuis septembre 2022, avec un total de vingt (20) individus accédant au PMR par l'intermédiaire de la coordinatrice de la justice réparatrice, dont quatorze (14) ont été finalisés et six (6) sont actifs. Sur les vingt-et-un (21) participants au PMR, douze (12) ont terminé le programme avec succès. Cent soixante-quatre (164) interactions ont été enregistrées entre la coordinatrice de la justice réparatrice et les participants du PMR. De plus, quatre (4) cercles de conciliation ont été organisés. Ces cercles ont impliqué les accusés et les victimes.



SOUTIEN EN JUSTICE / PAJA

Le CJPPM continue de faire le lien entre les besoins des membres de la communauté en matière de justice et les ressources juridiques appropriées. Il s'agit de venir en aide aux personnes qui ont besoin d'informations ou d'être représentées dans les domaines du droit de la famille, du logement, du civil ou du droit administratif. Bref, les coordinateurs et coordinatrices évaluent les besoins juridiques des clients et les orientent vers les services appropriés.

Cette année, un soutien en matière de justice a été apporté à trente-cinq (35) membres de la communauté par le biais d'interventions ou d'accompagnements dans le cadre du Programme d'Accompagnement Justice Autochtone à la cour municipale de Montréal. Le PAJA, un programme fondée en partenariat avec le CJPPM, est soutenue par une forte présence d'organisations communautaires autochtones, dont le Service parajudiciaire autochtone du Québec (SPAQ) afin de s'assurer que les voix des membres de la communauté sont amplifiées tout au long de leurs procédures judiciaires.

La Coordinatrice de la justice réparatrice et la Conseillère en mieux-être assistent à chaque audience du PAJA afin de faciliter les références vers les mesures alternatives. La Coordinatrice des services aux victimes est également présente pour recevoir des références concernant des individus ayant subi un tort.

Une réunion du comité interne a eu lieu au cours de l'été 2022 et des aspects à améliorer ont été identifiés, tels que l'intégration d'éléments culturels. En juin 2022, le CJPPM a contribué à une démonstration du « *smudging* » à la cour municipale de Montréal. L'objectif était de sensibiliser nos partenaires judiciaires et d'éventuellement incorporer cette pratique culturelle importante à l'ouverture du PAJA. En janvier 2023, le *smudging* pendant les séances du PAJA a été incorporé et reconnu comme une étape importante dans l'autochtonisation des espaces judiciaires, un objectif que le Centre de Justice poursuit depuis 2017.

SUPERVISION DES HEURES COMMUNAUTAIRES

En février 2023, le CJPPM a accueilli Norman Riel au sein de l'équipe pour commencer à coordonner le programme Connexion à la communauté. Corey Thomas, qui gère précédemment ce programme, a décidé de se consacrer entièrement au Programme de transition. Le Programme connexion à la communauté laisse place à la créativité et à la culture dans le but de soutenir les personnes ayant des travaux compensatoires, communautaires ou des mesures alternatives à effectuer.

En ce moment, le CJPPM est en dialogue avec des représentants du Ministère de la Justice du Québec pour explorer la possibilité de devenir une agence de référence au même titre que le YMCA pour la communauté autochtone de Tiohtià:ke. Cela permettrait d'offrir un service efficace et culturellement adapté lorsqu'il s'agit des ententes pour les travaux compensatoires. Les prochaines étapes consistent à dresser une liste d'organisations prêtes à collaborer pour accueillir des membres de la communauté autochtone afin qu'ils effectuent leurs heures de travail.

Norman a organisé un bon nombre d'activités, notamment plusieurs ateliers de création de tambours et des cercles de partage pour les hommes. Cette année, le programme a bénéficié à vingt-trois (23) membres de la communauté. Six (6) personnes ont terminé leurs travaux communautaires avec succès.



TRANSITION

À partir de l'hiver 2023, Corey Thomas s'est consacré entièrement au Programme de transition. Ce programme s'adresse aux membres de la communauté autochtone qui sont libérés à la suite d'une période d'incarcération. Le programme travaillent à atteindre les objectifs de l'individu et à renouer avec leur communauté.

En réalité, les personnes qui sortent de prison ne disposent que d'un soutien très limité à leur sortie, y compris sur le plan matériel. En février 2023, le coordinateur du Programme de transition a contribué à réduire ces obstacles en préparant vingt trousse destinées aux personnes qui sortent de longues périodes de détention. Les trousse de transition fournissent les moyens nécessaires permettant aux individus de naviguer la ville et de demeurer en contact. Des articles de base, tels que des kits d'hygiène, un cellulaire, une tablette, des cartes-cadeaux et une couverture, sont placés dans une valise, qui est remise à la personne lors de son premier rendez-vous au CJPPM.

Avant ce premier rendez-vous, le coordinateur collabore avec l'avocat, l'agent de liaison et les agents de probation du Service correctionnel du Canada pour accueillir les personnes dès leur retour à la communauté. Une fois référés au programme, les individus reçoivent un soutien personnalisé et peuvent participer à des ateliers culturels, des cercles de partage ou rencontrer un.e aîné.e. L'an dernier, le programme a servi dix-huit personnes à leur sortie du système carcéral par le biais d'intervention individuelle, d'aide alimentaire, des subventions au logement et autres.

Grâce à notre partenariat avec le RÉSEAU, le Programme de transition peut aider les personnes à atteindre une stabilité résidentielle. Nous avons également renforcé nos partenariats avec le Service correctionnel du Canada, et le Projets Autochtones du Québec.

SERVICES AUX VICTIMES

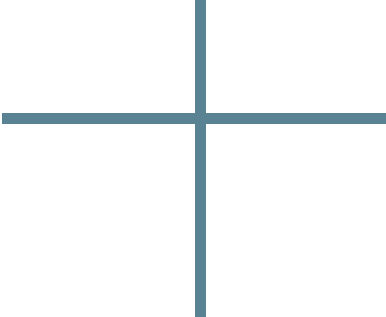
En août 2022, le CJPPM a cherché à remplacer Deseray Rich, l'ancienne coordinatrice du Programme de services aux victimes. À l'époque, Tealey Ka'senni:saks jouait le rôle important de Gardienne des connaissances pour le CJPPM, principalement en facilitant les cercles pour les adoptés et en ouvrant le PAJA au tribunal. En août 2023, les responsabilités de Tealey se sont élargies pour inclure des séances individuelles avec les membres de la communauté, avec une attention particulière pour les services aux victimes. Tealey a également animé des cercles de femmes bihebdomadaires ainsi que des ateliers artistiques et culturels.

Compte tenu de notre espace limité, le CJPPM a retardé l'embauche jusqu'en novembre 2022, date à laquelle Sheri Pranteau a rejoint l'équipe du CJPPM en tant que coordinatrice du Programme de services aux victimes. Quelques mois après son arrivée au sein de l'équipe, Sheri a assemblé les trousseaux de liberté dans le cadre de *Semaine des victimes et des survivantes d'actes criminels 2022*. Ces trousseaux visent à faciliter l'accès à la sécurité pour les personnes qui doivent fuir la violence familiale ou conjugale. Plusieurs grandes valises contenant un cellulaire, une tablette, des produits d'hygiène, une couverture et des cartes-cadeaux, ont été préparés et mis à la disposition des survivants en transition vers une situation plus sécuritaire. La distribution des trousseaux a d'ailleurs invité les individus à dire leur vérité, à communiquer sans crainte d'être jugés et à rechercher le soutien des quatre directions.

La coordinatrice assiste régulièrement aux séances du PAJA afin d'être disponible pour les références du PMR ou pour toute personne ayant subi un préjudice. Elle a aussi reçu une formation dans le cadre du programme de violence conjugale de la cour municipale de Montréal. Les liens avec les acteurs judiciaires du Palais, y compris les procureurs ont développés davantage au printemps 2023.

Au total, vingt-neuf (29) victimes ont reçu des services entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023. Le soutien reçu couvre une gamme de services, y compris l'accompagnement pour remplir des plaintes auprès de la police ou à l'hôpital, les déclarations d'impact de la victime et les suivis liés aux recours collectifs.





GLADUE ET SUIVI

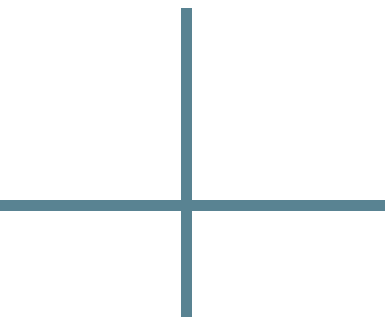
Avec notre Directrice, le Ministère de la Justice du Canada a tenu une conférence de presse le 9 juin 2022 pour annoncer leur soutien aux efforts du CJPPM pour remédier à la surreprésentation des peuples autochtones dans le système de justice criminel. L'annonce a été faite par le Ministre de la justice du Canada, David Lametti, accompagné par le Ministre des relations entre la Couronne et les autochtones, Marc Miller. Ellen Filippelli a souligné que notre organisation se consacre à la prestation des programmes inspirés par les principes de Gladue, et que le CJPPM est ravi de recevoir un financement stable pour soutenir la rédaction des rapports Gladue pour les années à venir.

En décembre 2022, la CJPPM a célébré l'arrivée d'une rédactrice Gladue à temps plein après une longue période d'embauche. Jocelyne Couture, qui avait déjà reçu sa formation en Ontario, a été ajoutée à la liste des rédacteurs accrédités du CAJ. Suite à une formation sur les procédures internes du CJPPM et les lignes directrices fournies par le Ministère de la Justice pour les rapports rédigés au Québec, les références ont commencé à être reçues en janvier 2023.

Jocelyne a ensuite visité plusieurs organisations à Montréal et rencontré des intervenants afin de mieux comprendre ce qui est disponible pour les membres de la communauté. Ainsi, le premier rapport Gladue a été soumis en mars 2023. Les services de suivi ont été inclus dans les recommandations individuelles énoncées dans le rapport.

L'année dernière, l'équipe a reçu une formation Gladue d'une semaine, animée par Taïga Vision. Cinq (5) coordinateurs du CJPPM, une membre de l'équipe Makivvik et une infirmière de Kanesatake ont maintenant une meilleure compréhension non seulement des décisions de la Cour suprême Gladue et Ipeelee, mais aussi comment amplifier les histoires des individus autochtones devant les tribunaux.

En avril 2023, la Gardienne du savoir/Conseillère en mieux-être a commencé à assumer le rôle de coordination de la chambre des aînés et du calendrier des activités culturelles organisées par le CJPPM. Cette approche au « *aftercare* » a une portée plus large, reconnaissant à la fois une approche individuelle et une vision collective de la guérison.



CULTURE ET COMMUNAUTÉ

Le CJPPM a facilité un certain nombre d'activités et d'événements visant à promouvoir la culture et la guérison au sein de la communauté. Le printemps 2022 a vu le lancement de deux groupes d'aide au CJPPM. En continuité avec l'année précédente, le groupe de soutien pour les adoptés a été offert à huit occasions. Le deuxième groupe, une nouvelle initiative pour le CJPPM, était axé sur le mieux-être. Le programme s'est déroulé deux fois l'année dernière et a été facilité par Amy Edward, la coordinatrice au Programme de justice réparatrice et Ashley Norton, intervenante au Onen'tó:kon. Ensemble, elles ont mené sept séances abordant des sujets tels que la résolution des conflits, la gestion de la consommation de substances, les relations saines et autres.

L'équipe du CJPPM a accueilli la saison estivale avec des barbecues communautaires à deux reprises ainsi que des sorties au Pow Wow de Kahnawake en juillet et au Pow Wow de Kanesatake en août. Le 29 septembre, nous avons organisé un troisième barbecue spécial sur le thème Every Child Matters (Chaque enfant compte), au cours duquel de nombreux membres de la communauté, autochtones et non-autochtones, se sont rassemblés au parc Mont-Royal pour marquer cet événement important.

Pour ce qui est des activités sur le territoire, le CJPPM a invité plusieurs femmes à participer à un rassemblement lunaire en octobre à Kanehsatake, où plusieurs participantes se sont réunies pour recevoir des enseignements traditionnels. C'est également en octobre que nous avons commencé à offrir des ateliers pour la fabrication de parka. Notre animatrice, Maddie Yakka, a organisé une douzaine d'ateliers sur plusieurs mois.

En novembre, Norman Riel, notre coordinateur des Services communautaires, a animé un atelier de fabrication de tambours et Jason Sikoak a animé une séance d'art créatif. Un deuxième atelier de fabrication de tambours a également eu lieu en mars.

Chaque semaine, la Gardienne des savoirs/Conseillère en mieux-être offrait un espace aux membres de la communauté pour participer à des activités culturelles favorisant la guérison, telles que le perlage ou la couture. Tealey a également organisé de nombreuses séances individuelles pour les personnes ayant besoin d'un soutien émotionnel et spirituel. Le programme, « My Medicine Bundle », récurrent depuis l'année précédente, s'est poursuivi et de plus en plus de personnes ont eu accès à des médecines traditionnelles tels que le tabac, la sauge, le cèdre et le foin d'odeur.

FINANCES

Les finances du Centre de justice ont continué de croître au cours de l'exercice 2022-2023. Nous sommes très reconnaissants du soutien continu de Justice Canada, Justice Québec, Services aux Autochtones Canada, Patrimoine canadien, Makivik Corporation et le RÉSEAU de la communauté autochtone de Montréal. En outre, cette année, nous avons entamé un partenariat avec trois nouveaux bailleurs de fonds : le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Service correctionnel du Canada et les Relations communautaires des Services bancaires aux entreprises de la Banque TD. Notre travail ne serait pas possible sans leur soutien et nous nous réjouissons de leur soutien financier continu.

En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, le Centre de justice a reçu des dons généreux de la Grand Fondation du Montréal, de la Caisse de retraite du CN et des dons individuels dans le cadre de notre partenariat avec CanadaHelps.org. Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont fait des dons. Au fil des ans, ce sont surtout les dons qui ont permis au Centre de Justice d'investir directement dans notre mission de créer un changement positif. Votre confiance en notre cause est une force puissante qui nous permet d'aller de l'avant. Nous vous remercions chaleureusement pour vos dons incroyablement généreux et votre soutien constant !



Financial growth since 2016

